



Bulletin Officiel

N°6773 Vendredi 6 janvier 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT SUR LES ACTIONS DE SOCIETE CEREALIS 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

WIFAK INTERNATIONAL BANK SELON LES PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE 2022-2 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/01/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

- AMI ASSURANCES

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

- TUNISO EMIRATIE SICAV

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait
visant les actions de la société Céréalis**

Par décision n° 54 du 23 décembre 2022, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait visant les actions de la société Céréalis.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Céréalis et des intermédiaires en bourse que la société «Cardinal Brands Limited» détenant de concert avec la société «Power Brands », 4 654 447 actions Céréalis, représentant 95,20% des droits de vote de ladite société, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition par la société « Power Brands » des actions que cette dernière ne détient pas dans le capital de Céréalis et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société Céréalis :

- **Date de constitution :** 22/09/2003.

-**Identifiant unique:** 0849850A

- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société Céréalis S.A, a pour objet :

- La production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés ;
- La production des plats surgelés pré cuisines ou non ;
- La fabrication de tous produits agroalimentaires ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement

- **Renseignements concernant le capital :**

- **Capital social** : 4 888 889 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 4 888 889 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 4 888 889 actions

2. Structure du capital au 15 décembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société «Power Brands »	4 654 447	95,20%	4 654 447	95,20%
Autres actionnaires (nombre : 63)	234 442	4,80%	234 442	4,80%
TOTAL	4 888 889	100,00%	4 888 889	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration (3) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Mohamed Salah Gahbiche	Président	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Karim Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Mme. Samira Maarouf Bouaroui	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Walid Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Mohamed Aymen Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Ekuity Capital	Administrateur	M. Abdelbasset Ben Moussa	2021-2023 ⁽²⁾
M. Hamadi Mokdadi (représentant des actionnaires minoritaires)	Administrateur	Lui-même	2021-2023 ⁽²⁾

(1) Mandats renouvelés par l'AGO du 28/06/2022

(2) Mandats renouvelés par l'AGO du 09/06/2022

(3) La société «Cardinal Brands Limited» agissant de concert avec la société «Power Brands» et les dirigeants de Céréalis S.A ont convenu de ce qui suit :

-La démission des personnes visées ci-dessous de leur mandat d'administrateur de la société Céréalis S.A :

- M. Mohamed Aymen Gahbiche;
- M. Walid Gahbiche ;
- et, Mme Samira Maarouf Bouraoui.

Le remplacement de ces personnes par les personnes suivantes (sans préjudice du droit des actionnaires de Céréalis de désigner, plus tard, des administrateurs additionnels) :

- M. Amine Allam ;
- M. Charles Bouaziz ;
- et, Mme Maty Ndiaye.

-La démission de M. Mohamed Salah Gahbiche de son mandat de Président du Conseil d'Administration et son remplacement par M. Amine Allam.

Les démissions et nominations susmentionnées ne sont pas encore effectives à la date de la présente offre.

Ainsi, la nouvelle composition du conseil d'administration de la société Céréalis sera comme suit :

- M. Amine Allam (Président) ;
- M. Karim Gahbiche ;
- Ekuity Capital ;
- Mme Maty Ndiaye ;
- Et, M. Charles Bouaziz.

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :**5-1 Etats financiers individuels de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

5-2 Etats financiers consolidés de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

5-3 Etats financiers intermédiaires de la société Céréalis arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6684 du 05/09/2022.

5-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Céréalis arrêtés au 30 septembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6718 du 21/10/2022.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation des initiateurs :

Il s'agit de :

- la société «Cardinal Brands Limited», société de droit mauricien dont le capital est détenu par deux fonds d'investissements créés respectivement par un fonds souverain qatari et une institution gouvernementale rwandaise,

agissant de concert avec :

- la société «Power Brands », société de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, dont le capital est détenu, à la date du 23 décembre 2022, par les membres de la famille Gahbiche à raison de 22,75%, de la société «Ekuity Capital» à raison de 12,84% et de la société «Cardinal Brands Limited» à raison de 64,41%.

La société «Cardinal Brands Limited» détient 6 585 614 actions représentant 64,41% du capital de la société «Power Brands » qui, à son tour, détient 4 654 447 actions représentant 95,20% du capital de la société Céréalis.

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions des initiateurs à l'égard de la société visée :

Dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la société Céréalis, à laquelle elle a été soumise, par le CMF, en novembre 2022, la société «Cardinal Brands Limited» de concert avec la société «Power Brands », ont déclaré leur intention de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Céréalis de la cote de la bourse, au cas où la société «Power Brands » arriverait à détenir seule ou de concert au moins la part de 95% du capital de la société Céréalis.

A l'issue de l'OPA obligatoire et jusqu'à la date de dépôt du projet de la présente OPR, la société «Power Brands» détient désormais, 4 654 447 actions Céréalis, représentant 95,20% des droits de vote de ladite société. Par cette Offre Publique de Retrait, la société «Power Brands» se propose de racheter les actions Céréalis restantes et ainsi permettre aux actionnaires minoritaires détenant le reste des droits de vote composant le capital de la société Céréalis, représentant 4,80% du capital, de céder leurs titres.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie Valeurs en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajene-, est l'établissement présentateur du projet d'OPR et chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

234 442 actions représentant 4,80% du capital de la société Céréalis (4,80% des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

13,300 dinars l'action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est celui auquel a été soumise, par décision du Conseil du Marché Financier n° 45 du 14 novembre 2022, la société «Cardinal Brands Limited» agissant de concert avec la société «Power Brands» (initiatrices de la présente OPR) et ce, pour le lancement d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste du capital de la société Céréalis.

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique et ce, conformément aux dispositions de l'article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **30** séances de bourse, du **28 décembre 2022** au **07 février 2023 inclus**.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société «Power Brands», initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Céréalis qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général, Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société «Power Brands» informera la BVMT du nombre de titres Céréalis acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Céréalis ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de Céréalis reprendra à partir du 28 décembre 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022, pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**« Emprunt Obligataire Wifak International Bank
selon les principes de la finance islamique 2022-2»**

I. Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la WIFAK INTERNATIONAL BANK réunie le 29/04/2022, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk islamiques pour un montant global de 150 Millions de Dinars, à émettre dans un délai maximal de 3 ans, et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/10/2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique dénommé « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars et de déléguer le pouvoir à la Direction Générale de fixer les caractéristiques de l'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique, tel qu'approuvé par le comité charaïque de la banque en date du 28/11/2022 avec les conditions suivantes :

Montant : 30 MDT susceptible d'être porté à **50 MDT** ;

Catégorie	Durée	Taux de profit Prévu (*)	Complément variable (*)	Amortissement
Catégorie A	5 ans	9,25%	0,25%	Annuel constant à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	9,75%	0,25%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	10 ans dont 2 ans de grâce	10,25%	0,25%	Annuel constant par 1/8 à partir de la 3 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale de l'emprunt obligataire adossé à un portefeuille IJARA.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt obligataire seront ouvertes le **20/12/2022** et clôturées au plus tard le **20/01/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/01/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/01/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **09/02/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en profits. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **20/12/2022** aux guichets de MAXULA BOURSE, intermédiaire en Bourse sis au rue du Lac Léman, -1053 Les Berges du Lac et aux guichets de toutes les agences de la WIFAK INTERNATIONAL BANK ainsi que son siège social, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois ;
- satisfaire les demandes de la clientèle en matière de financements et réaliser les objectifs prévus ;
- financer le budget d'investissement.

II. Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt	«Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2»
Nature des titres	Titres de créance émis selon les principes de la finance islamique.
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaires
Modalité et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par l'intermédiaire en Bourse MAXULA BOURSE. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux de profit choisi, ainsi que la quantité y afférente.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations » et conformément aux règles et dispositions de la finance islamique prévues par la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et établissements financiers.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en profits:

Chaque obligation portera jouissance en profits à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les profits courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20/01/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en profits pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **20/01/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Rémunération annuelle :

La rémunération de ces obligations est composée d'une partie fixe payée en tant qu'avance et d'un complément variable. Elle est adossée à un actif sous-jacent d'un portefeuille IJARA relatif à chaque maturité dont le rendement sera partagé selon des clés de répartitions fixées au préalable.

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

La rémunération des titres de la catégorie **A** est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5%** et sera servi selon une clé de répartition de **74%** pour les porteurs des titres et de **26%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **9,25%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**74%** revenant aux porteurs des titres et **26%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un taux maximum brut de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

La rémunération des titres de la catégorie **B** est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5 %** et sera servi selon une clé de répartition de **78%** pour les porteurs des titres et de **22%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **9,75%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**78%** revenant aux porteurs des titres et **22%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un taux maximum brut de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

- Pour la catégorie C d'une durée de 10 ans dont 2 ans de grâce :

La rémunération des titres de la catégorie C est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5%** et sera servi selon une clé de répartition de **82%** pour les porteurs des titres et de **18%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **10,25%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**82%** revenant aux porteurs des titres et **18%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un maximum de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

Amortissement et remboursement

Catégorie A :

Les obligations émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième (1/5) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2028**.

Catégorie B :

Les obligations émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième (1/5) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2030**.

Catégorie C :

Les obligations émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un huitième (1/8) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 12,5 dinars par obligation cet amortissement commence à la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2033**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement des profits et le remboursement du capital dû, pour les différentes catégories de la présente émission, seront effectués ainsi :

Pour la catégorie A :

Le paiement annuel des profits, le remboursement du capital ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Pour la catégorie B :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Le premier remboursement du capital aura lieu le **20/01/2026**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Pour la catégorie C :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Le premier remboursement du capital aura lieu le **20/01/2026**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Durée totale et durée de vie moyenne

Durée totale: Les obligations du présent emprunt obligataire sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie B ;
- 10 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie C.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B ;
- 6,5 ans pour la catégorie C.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de l'emprunt : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Notation de la banque :

La banque WIFAK INTERNATIONAL BANK est notée par l'agence internationale Fitch Ratings depuis Octobre 2015 sur l'échelle internationale.

Au 30/09/2022, l'agence de notation a confirmé la notation "BB-" à long terme, "B" à court terme avec des perspectives d'avenir "négatives".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à partir du **20/12/2022** à toute personne physique ou morale intéressées, auprès de MAXULA BOURSE-Intermédiaire en Bourse-sis au Rue du Lac Léman – 1053, Les Berges du Lac et aux guichets de toutes les agences de la WIFAK INTERNATIONAL BANK ainsi que son siège Social, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine.

Fiscalité des titres :

Les rémunérations des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les profits sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductible de la base imposable les profits perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les profits provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations à la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III. Renseignements généraux :

Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligations

La tenue de registre des obligations de l'emprunt obligataire «Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

Marché des titres

Les titres de capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un (1) emprunt obligataire émis par la banque par Appel Public à l'Epargne coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT à savoir « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2019 ».

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la WIFAK INTERNATIONAL BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAXULA BOURSE de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

WIFAK INTERNATIONAL BANK s'engage dès la clôture du présent emprunt à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risques liés à l'émission du présent emprunt obligataire

Risque macroéconomique : Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à un emprunt obligataire dans des conditions macroéconomiques et de marché ardues pourraient continuer à avoir un effet néfaste significatif sur les conditions dans lesquelles progressent les établissements financiers et en conséquence sur la situation financière, les résultats opérationnels et le coût du risque supporté par la Banque.

Risque lié au marché secondaire : Les obligations sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque charaïque : Ce risque peut découler de l'incapacité de l'émetteur de tenir ses engagements contractuels et rend ainsi le contrôle nul aux yeux de la chariaa. Ce qui pourrait nuire à la réputation de l'émetteur.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **06/12/2022** sous le **n°22-1086**, du document de référence «WIFAK INTERNATIONAL BANK 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **06/12/2022** sous le **n°22-008**, et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 pour tout placement sollicité après le 20/01/2023.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de WIFAK INTERNATIONAL BANK, Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine, MAXULA BOURSE, Rue du Lac Léman-1053 Les Berges du Lac, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	109,887	109,904
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	151,711	151,737
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	126,147	126,168
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	136,640	136,662
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	131,803	131,826
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	132,664	132,688
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	126,434	126,454
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	50,860	50,868
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	36,845	36,850
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	125,556	125,577
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	110,609	110,627
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	19,494	19,498
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	134,552	134,569
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
15	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	131,994	132,012
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	12,733	-
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	186,978	187,010
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,635	12,636
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	106,205	106,222
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	109,058	109,077
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,253	15,255
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,065	2,066
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	68,519	68,527
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	143,548	143,605
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	106,284	106,383
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	117,627	117,645
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	150,156	150,166
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	567,591	567,595
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	145,712	145,059
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	191,038	190,286
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,417	100,773
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	137,975	137,859
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	168,586	169,213
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	155,085	155,676
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	23,460	23,337
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	97,682	97,581
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,012	1,012
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	0,997	0,997
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 390,279	2 390,282
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	149,964	150,715
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	234,509	237,798
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,045	3,037
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,742	2,746
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	61,058	60,566
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,377	1,379
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,244	1,245
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,238	1,241
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17	En liquidation	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	14,344	14,455
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,000	11,174
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	13,909	13,982
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	88,662	88,488
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,243	1,236

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	110,594	110,613	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	101,943	101,957	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	108,391	108,498	108,516	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,715	105,823	105,839	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	107,672	107,692	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	111,020	111,037	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	107,247	107,265	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	104,387	104,405	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,969	108,077	108,095	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,845	109,959	109,978	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	107,410	107,427	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	105,735	105,748	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	106,115	106,213	106,229	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,732	104,836	104,853	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	107,572	107,577	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	105,269	105,285	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	103,525	103,539	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	108,446	108,461	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	104,015	104,116	104,133	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	113,123	113,139	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	106,828	106,846	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	110,563	110,580	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,360	111,360	111,521	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	65,328	64,757	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	106,753	106,747	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	17,988	17,974	17,963	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	310,841	312,669	312,896	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 234,206	2 237,996	2 234,263	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,956	70,943	70,909	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	56,241	56,211	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	109,070	109,100	109,104	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,752	11,683	11,652	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,272	15,336	15,297	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	16,698	16,655	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	14,606	14,594	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	104,758	104,468	
94 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	88,459	87,972	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	92,986	92,858	92,374	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	-	-	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	97,107	95,611	95,408	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,448	10,339	-	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	103,176	102,318	102,179	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	155,152	148,282	148,484	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,655	95,630	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	122,668	122,668	122,719	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	133,501	133,779	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	193,326	194,340	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	180,147	180,147	180,882	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	175,611	175,611	176,108	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	23,571	23,743	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	148,895	148,976	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	154,472	155,925	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL *	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	94,019	94,190	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 779,110	4 779,110	4 889,002	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,459	10,459	10,467	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	172,906	173,452	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	11 156,623	11 156,623	11 293,064	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 073,844	10 073,844	10 088,103	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	124,219	123,791	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
119 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 000,000	990,549	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour, par l'insertion de la « société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette » et l'ouverture au public du fonds d'investissement spécialisé « FIS EMPOWER FUND-B » et du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée «FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
6.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
7. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
8. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
9. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
10. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
11. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
12. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
13. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
14.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
15.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
16. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
17. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
18. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
19.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
22.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
23. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
24. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
25. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
26. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
27.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
28.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511

DERNIERE MISE A JOUR : 05 janvier 2023

29.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
30. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
31.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
32. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
35.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
36.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
37. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
38. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
39. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
40.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
41.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
43. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
46. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
47. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
53. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
54. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
55. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
56. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
57. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
58. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
59. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
60. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
61.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
62.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
65. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477

66. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
67. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
68. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
69.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
70. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
71. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
72. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
73. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
74.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
75. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
76. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
77. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
78. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
79. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
80. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
81. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
82. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank -AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
45. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
56. Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022

57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
91.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siances Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET DES FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

DERNIERE MISE A JOUR : 05 janvier 2023

24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 05 janvier 2023

54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 05 janvier 2023

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 05 janvier 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société **Assurances Multirisques Ittihad** publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :

La société : **Générale D'expertise Et De Management - GEM** représentée par Mr **Abderrazek GABSI** et la société : **La Générale d'Audit & Conseil** représentée par Mr **Chiheb GHANMI**.

BILAN ARRÊTÉ AU 30-06-2022
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 1					
ACTIFS	Brut 30/06/2022	Amort. & Prov. 30/06/2022	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021	Net 31/12/2021
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	2 203 575	2 022 260	181 315	246 584	227 637
AC13-Fonds commercial	888 751	593 355	295 396	1 198 281	505 956
	3 092 326	2 615 615	476 711	1 444 865	733 593
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	6 468 414	4 759 940	1 708 474	1 875 316	1 836 750
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 054 663	1 204 554	850 109	849 550	862 354
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	104 525		104 525	107 586	107 586
	8 627 602	5 964 494	2 663 108	2 832 452	2 806 690
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	8 207 984	65 633 298	67 014 872	66 324 085
AC312-Terrains et constructions hors exploitation					
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000		15 600 000	22 200 000	18 600 000
AC33-Autres placements financiers	381 328 781	6 941 846	374 386 935	215 070 724	342 119 002
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	500 000	329 959 635	174 801 610	233 585 797
AC334-Autres prêts	11 843 013	709 298	11 133 715	10 951 979	11 082 822
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	450 763		450 763	476 381	462 211
	477 726 658	18 502 596	459 224 062	311 161 810	430 777 649
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	134 929		134 929	273 526	563 149
AC520-Provision d'assurance vie	8 275 302		8 275 302	7 101 768	7 533 244
AC530-Provision pour sinistres vie	523 570		523 570	464 866	518 642
AC531-Provision pour sinistres non vie	16 484 520		16 484 520	11 840 282	14 578 529
	25 418 321		25 418 321	19 680 442	23 193 564
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 277 173		1 277 173	1 161 589	1 115 174
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592
AC63-Autres créances	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240
AC631-Personnel	682 500		682 500	603 999	705 007
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	14 931 775	26 780	14 904 995	13 988 498	12 398 455
AC633-Débiteurs divers	4 500 688	710 764	3 789 924	3 475 726	3 252 778
	144 636 561	77 742 186	66 894 375	57 201 979	46 735 584
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	4 208 647	608 767	3 599 880		2 021 833
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	10 697 780		10 697 780	9 359 017	9 158 757
AC722-Autres charges à répartir	3 361 713	2 863 917	497 796		663 695
AC73-Comptes de régularisation Actif	10 886 618	79 138	10 807 480	8 139 691	11 534 463
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	10 884 986	79 138	10 805 848	7 467 318	11 119 578
AC733-Autres comptes de régularisation	1 632		1 632	672 373	414 885
	29 154 758	3 551 822	25 602 936	17 498 708	23 378 748
Total des Actifs	688 656 226	108 376 713	580 279 513	409 820 256	527 625 828

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

	ANNEXE 2		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	40 983 736	87 391 790
CP2-Réserves et primes liées au capital	46 694 230	286 176	46 694 230
CP3-Résultats reportés	-183 038 270	-184 804 791	-184 804 791
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	35 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	70 457 972	-64 124 657	68 691 451
CP6-Résultat de l'exercice	986 869	890 111	1 766 521
Total capitaux propres avant affectation	71 444 841	-63 234 546	70 457 972
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	5 221 059	4 818 008	5 334 941
	5 221 059	4 818 008	5 334 941
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	54 750 823	55 161 507	53 584 145
PA320-Provisions assurances vie	76 315 699	31 251 527	35 823 735
PA330-Provision pour sinistres vie	4 473 757	4 464 664	4 881 310
PA331-Provision pour sinistres non vie	328 317 718	343 472 791	325 313 418
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	204 446	254 219	278 519
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	4 727	10 969	4 727
PA361-Autres provisions techniques non vie	63 868		187 148
	464 131 038	434 615 677	420 073 002
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	13 431 356	8 893 034	10 139 048
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	4 577 112	5 179 851	4 278 530
PA63-Autres dettes	10 980 541	11 284 174	12 214 899
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	462 975	232 125	291 375
PA632-Personnel	35 396	32 763	27 919
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 761 940	7 092 325	8 208 403
PA634-Créditeurs divers	3 720 230	3 926 961	3 687 202
	15 557 653	16 464 025	16 493 429
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	10 493 566	7 643 302	5 127 436
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		620 756	
	10 493 566	8 264 058	5 127 436
Total des passifs	508 834 672	473 054 802	457 167 856
Total des capitaux propres et des passifs	580 279 513	409 820 256	527 625 828

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	ANNEXE 3	
				Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	69 795 939	4 024 071	65 771 868	65 800 976	128 519 318
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-1 166 678	428 221	-1 594 899	-1 038 671	828 313
Sous-total 1	68 629 261	4 452 292	64 176 969	64 762 305	129 347 631
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	6 945 266		6 945 266	5 288 783	11 300 482
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-56 119 238	-1 831 402	-54 287 836	-44 301 874	-113 532 782
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-3 004 300	-1 905 991	-1 098 309	3 854 916	24 752 537
Sous-total 2	-59 123 538	-3 737 393	-55 386 145	-40 446 958	-88 780 245
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	123 280		123 280	0	-187 148
CHNV3- Participations aux bénéfiques et ristournes	-6 353		-6 353	-51 004	-113 100
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-13 839 937		-13 839 937	-10 861 209	-25 799 206
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 541 703		1 541 703	0	-65 000
CHNV 43- Frais d'administration	-3 689 119		-3 689 119	-5 426 357	-8 329 997
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		-507 251	507 251	749 738	1 149 021
Sous-total 3	-15 987 353	-507 251	-15 480 102	-15 537 828	-33 045 182
CHNV5- Autres charges techniques	-248 300		-248 300	-11 464 294	-12 622 835
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	332 263	-207 648	124 615	2 551 004	5 899 603

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4					
Désignation	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	41 640 798	-656 347	40 984 451	2 180 342	6 902 657
Sous-total 1	41 640 798	-656 347	40 984 451	2 180 342	6 902 657
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	1 727 521		1 727 521	904 443	1 735 483
PRV 22- Produits des autres placements				0	0
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	23 395		23 395	17 868	68 922
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	331		331	1 096	346
Sous-total 2	1 751 247		1 751 247	923 407	1 804 751
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-1 748 707	530 340	-1 218 367	-808 634	-2 062 271
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	407 553	4 928	412 481	205 768	-157 102
Sous-total 3	-1 341 154	535 268	-805 886	-602 866	-2 219 373
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-40 491 965	742 058	-39 749 907	-713 795	-4 854 527
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-40 491 965	742 058	-39 749 907	-713 795	-4 854 527
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes					
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-1 748 996		-1 748 996	-526 246	-1 823 552
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-2 680		-2 680	0	-135 260
CHV 43- Frais d'administration	-53 176		-53 176	-48 417	-112 268
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		189 237	189 237	125 969	374 470
Sous-total 5	-1 804 852	189 237	-1 615 615	-448 694	-1 696 610
CHV5- Autres charges techniques	-61 565		-61 565	-439 240	-531 636
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-457 836		-457 836	-231 072	-404 394
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-186 974		-186 974	-228 371	-283 204
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-2		-2		-28 997
Sous-total 6	-644 812		-644 812	-459 443	-716 595
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance)	-952 303	810 216	-142 087	439 711	-1 311 333

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	ANNEXE 5		
	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	124 615	2 551 004	5 899 603
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-142 087	439 711	-1 311 333
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	12 822 329	8 652 931	18 113 777
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	173 643	170 946	719 358
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	2 454	10 481	3 612
Sous-total 1	12 998 426	8 834 358	18 836 747
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 398 235	-2 210 698	-4 220 787
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-1 387 796	-2 184 852	-2 955 884
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-10	0	-302 653
Sous-total 2	-4 786 041	-4 395 550	-7 479 324
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-6 945 266	-5 288 783	-11 300 482
PRNT2- Autres produits non techniques	29 570	20 785	230 000
CHNT3- Autres charges non techniques	-51 899	-1 111 414	-2 786 366
Résultat provenant des activités ordinaires	1 227 318	1 050 111	2 088 845
CHNT41- Impôts exigibles	-240 449	-160 000	-322 024
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	986 869	890 111	1 766 821
CHNT5- Pertes extraordinaires	0		-300
Résultat net de l'exercice	986 869	890 111	1 766 521
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	986 869	890 111	1 766 521

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30-06-2022
(Montants exprimés en dinars)

DÉSIGNATION	ANNEXE 6		
	30-06-2022	30-06-2021	31-12-2021
HB1- Engagements reçus	462 975	232 125	291 375
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	104 525	107 586	107 586
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE ARRÊTÉ AU 30/06/2022
(Montants exprimés en dinars)

DÉSIGNATION	ANNEXE 7		
	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	102 754 661	66 878 484	138 945 879
Sommes versées pour paiement des sinistres	-56 395 422	-42 592 578	-109 129 255
Commissions versées aux intermédiaires	-11 893 526	-8 896 556	-16 329 804
Encaissements des sinistres pour cessions	968	42 206	67 745
Décaissements des primes pour cessions	-1 109 488	-2 013 456	-3 629 349
Commissions reçues des cessions	34 074	171 175	261 191
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 077 270	-8 276 661	-21 802 055
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-149 812 527	-74 176 031	-287 403 991
Encaissements liés à la cession de placements financiers	121 066 062	77 977 050	163 384 302
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-14 615 626	-13 778 253	-24 983 062
Produits financiers reçus	8 978 982	7 935 748	11 615 823
Autres mouvements	13 545 444	-6 481 366	15 703 696
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	1 476 332	-3 210 238	-133 298 880
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-191 825	-341 455	-550 220
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	293 540		123 888
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	101 715	-341 455	-426 332
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions			92 816 108
Encaissements Titres participatifs			40 000 000
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			132 816 108
Variation de trésorerie	1 578 047	-3 551 693	-909 104
Trésorerie au début de l'exercice	2 630 600	3 539 704	3 539 704
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 208 647	-11 989	2 630 600

Notes aux États Financiers Intermédiaires au 30-06-2022

I - Présentation De La Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P

Téléphone : +216 70 026 000

Fax : +216 71 268 400

Email : courrier@assurancesami.com

Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 aout 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

1.2 Faits marquants de la période :

A- Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances au cours du semestre clos au 30-06-2022 :

- ◆ Convention de partenariat CGA-FTUSA pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie en Automobile :

La signature d'une convention de partenariat entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA), pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie.

- ◆ La poursuite d'un ensemble de projets sectoriels :

- Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » : L'entrée en vigueur du nouveau référentiel IFRS est prévue pour le 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021 ;
- Le projet de mise en place de nouvelles règles de solvabilité basées sur les risques (SBR) : Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (circulaire n°01/2021 du CGA publiée le 14/02/2022) traitant des obligations de divulgation de reportings prudentielles basés sur les risques (SBR) et intégrant un alignement aux exigences de solvabilité 2 ;
- La mise en application, à compter du 1^{er} janvier 2022, d'un nouveau cadre réglementaire fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires (Décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021) ;
- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation dont l'application débutera à compter de l'exercice 2022 (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du Comité Général des Assurances et annexes : correspondance du 11/10/2021), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle ;
- La suspension automatique de la garantie des risques de guerre des polices d'assurance transport dans les eaux de la mer Noire et la mer d'Azov suite à la détérioration des relations entre l'Ukraine et la Russie.

B- Activité de la Compagnie au 30-06-2022 :

- **Production :**

Branche	30/06/2022	Part %	30/06/2021	Part %	31/12/2021	Part %
Auto	64 275 208	57,7%	63 368 815	88,4%	124 754 657	87,30%
Vie	41 640 798	37,4%	2 642 958	3,7%	8 209 080	5,70%
Groupe	2 718 671	2,4%	2 379 095	3,3%	4 592 129	3,20%
Incendie	1 133 160	1,0%	1 433 402	2,0%	2 186 364	1,50%
Risques divers	481 487	0,4%	991 691	1,4%	1 507 024	1,10%
Transport	909 919	0,8%	708 184	1,0%	1 252 036	0,90%
Risques spéciaux	277 495	0,2%	196 949	0,3%	395 669	0,30%
Total	111 436 738	100,0%	71 721 094	100,0%	142 896 959	100,00%

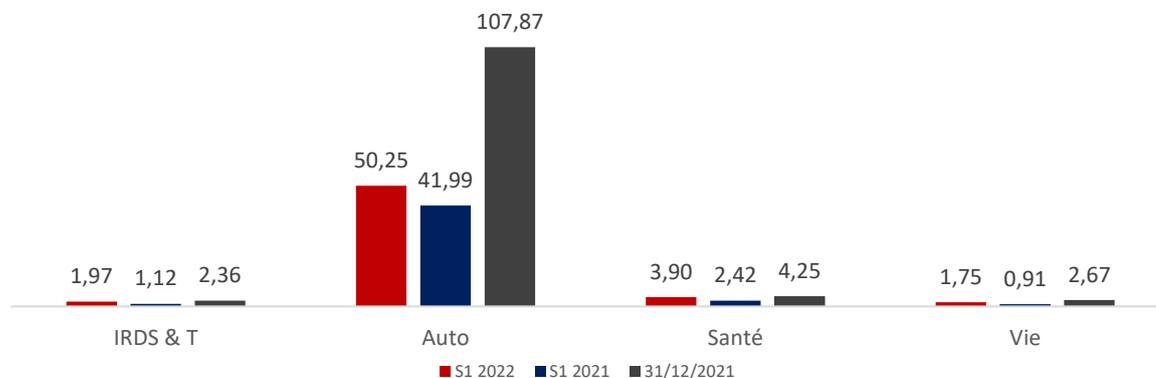
Au 30-06-2022, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 111.4 MD contre 71.7 MD au 30-06-2021, soit une augmentation de 39.7 MD, qui provient essentiellement de la hausse des émissions Vie de 38.9MDT (grâce à l'accélération de la bancassurance ainsi que la souscription d'un contrat important en assurance vie capitalisation).

L'évolution de la structure du portefeuille s'explique essentiellement par :

- L'amélioration de l'assurance Vie de 33,7 % en passant de 3,7% à 37,4 % au 30-06-2022 ;
- La baisse de de l'assurance Auto de 30,7 % en passant de 88,4% à 57,7% au 30-06-2022.

- **Sinistres :**

Répartition des sinistres décaissés par branche



Les sinistres décaissés ont augmenté de 11,4 MD (+24,8%) pour atteindre 57,9 MD au 30-06-2022 contre 46,4 MD au 30-06-2021.

Cet accroissement des règlements s'explique par l'accélération de la liquidation des sinistres notamment pour la branche Auto de 8,2 MD et la branche Santé de 3,5 MD.

- **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 30-06-2022, un montant net de 459.2 DT contre 311.1 DT à la même date une année auparavant, soit une progression de 48% ;
- Le revenu net des placements de la Compagnie totalise 9 MD au 30-06-2022, contre un montant de 4.9 MD au 30-2021.

- **Réassurances :**

Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie se sont établis, au 30-06-2022, respectivement à (-0.2) MD et 0.8 MD contre (-1.6) MD et 0.3 MD au 30-06-2021.

- **Contrôle CNSS :**

AMI Assurances a fait l'objet d'un contrôle CNSS au titre des cotisations auxquelles elle est soumise pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. Une notification des résultats de ce contrôle CNSS a été adressée à la Compagnie en lui réclamant un complément de cotisations de 1.3 MD (en principal). Une provision pour risques et charges a été constituée par la Compagnie pour couvrir partiellement ce risque de redressement social et un accord a été conclu avec la CNSS, postérieurement à la date de reporting, afin de bénéficier de l'abandon des pénalités de retard.

II- Principes & Méthodes Comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2022 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et les constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non-cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...)
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2020 et antérieures	100%
2021	20%
2022	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnées en totalité.

Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de chaque exercice, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

- **Les provisions mathématiques :**

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuinaire et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

- **Provision pour frais de gestion vie :**

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

- **Provision pour primes non acquises :**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- **Provision pour risques en cours :**

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- **Provision d'égalisation :**

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- **Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :**

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable ;

- **Provision pour participation aux bénéfices (vie) :**

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles ;

- **Provision pour égalisation vie :**

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

- **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

- **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

- **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

III- Notes Sur Le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 476 711 DT au 30/06/2022 contre 1 444 865 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 968 154 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Logiciels	2 203 575	2 022 260	181 315	246 584	227 637
Fonds commercial	888 751	593 355	295 396	1 198 281	505 956
Total en DT	3 092 326	2 615 615	476 711	1 444 865	733 593

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 2 663 108 DT au 30/06/2022 contre 2 832 452 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 169 344 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
AAI	3 188 796	1 835 994	1 352 802	1 434 400	1 455 802
Matériel de transport	1 012 092	995 101	16 991	99 607	53 713
Matériel informatique	2 267 526	1 928 845	338 681	341 309	327 234
Matériel et mobilier de bureau	2 054 663	1 204 554	850 109	849 550	862 355
Dépôts et cautionnements	104 525	-	104 525	107 586	107 586
Total en DT	8 627 602	5 964 494	2 663 108	2 832 452	2 806 690

AC3- Placements

Les placements nets totalisent 459 224 062 DT au 30/06/2022 contre 311 161 810 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 148 062 252 DT ; ils se composent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Terrains et constructions	73 841 282	8 207 984	65 633 298	67 014 872	66 324 085
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	-	15 600 000	22 200 000	18 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443
Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	500 000	329 959 635	174 801 610	233 585 797
Autres dépôts et prêts	16 078 411	859 298	15 219 113	15 713 045	80 136 973
Total en DT	477 726 658	18 502 596	459 224 062	311 161 810	430 777 649

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC31- Terrains et constructions

Le solde net de ce poste s'élève à 65 633 298 au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. Cumulé/Prov. 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022
Terrain B. Abdessalem Sfax	116 899	-	116 899
Immeuble B. Abdessalem Sfax	180 331	52 713	127 618
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	61 886 605	6 263 950	55 622 655
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 035 000	-	1 035 000
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	2 430 099	485 397	1 944 702
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	90 776	414 560
Délégation Sfax	2 802 825	530 339	2 272 487
Délégation Sousse	1 625 443	295 861	1 329 582
Délégation Bizerte	1 318 383	250 883	1 067 500
Délégation Gabès	1 074 191	159 742	914 449
Local Nabeul	458 106	70 895	387 211
Construction en cours Rue Menzel Bourguiba	8 064	-	8 064
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
Total en DT	73 841 282	8 207 984	65 633 298

À compter de la fin de l'année 2017, les biens immobiliers sont évalués à leur valeur réévaluée issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du cout historique prévue par les normes comptables tunisiennes, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et a procédé, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État.

La réévaluation, effectuée en date du 31/12/2017, après la constatation des amortissements de l'année 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44,410 millions de dinars a été comptabilisée, en majoration de la valeur brute des immobilisations d'une part et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation d'autre part.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation

Le solde net de ce poste s'élève à 3 153 066 DT au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provisions 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	500 000	500 000	-
Japanese Motors Company - JMC	2 400 000	2 400 000	-	2 400 000	-	-2 400 000
Al Hidaya Agricole	2 400 000	846 767	1 553 233	2 400 000	1 672 518	-846 767
Total en DT	6 505 832	3 352 766	3 153 066	6 399 833	3 272 351	-3 246 767

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises

Le solde net de ce poste a passé de 22 200 000 DT au 30/06/2021 à 15 600 000 DT au 30/06/2022, soit une baisse de (6 600 000) DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP

Le solde net de ce poste s'élève à 29 658 950 au 30/06/2022 contre 25 032 449 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 4 626 501 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi:

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Actions cotées	11 135 359	2 533 657	8 601 702	7 784 672	7 954 513	817 030
Actions non cotées	5 980 450	2 770 180	3 210 270	277 715	3 338 103	2 932 555
SICAV obligataire	291 520	-	291 520	31 680	10 369	259 840
Fonds communs de placement	17 834 169	278 711	17 555 458	16 938 382	17 555 458	617 076
Total en DT	35 241 498	5 582 548	29 658 950	25 032 449	28 858 443	4 626 501

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 329 959 635 DT au 30/06/2022 contre 175 301 610 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 154 658 025 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Emprunts obligataires	78 651 196	500 000	78 151 196	71 326 125	92 849 358	6 825 071
Bons du Trésor et assimilés	88 808 439		88 808 439	65 975 485	65 736 439	22 832 954
Comptes de dépôts placements	163 000 000		163 000 000	38 000 000	75 000 000	125 000 000
Total en DT	330 459 635	-500 000	329 959 635	175 301 610	233 585 797	154 658 025

AC334- Autres Prêts

Le solde net de cette rubrique s'élève à 11 133 715 DT au 30/06/2022 contre 10 951 979 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 181 736 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Prêts au Personnel	7 164 155	112 029	7 052 127	7 172 731	7 001 233	-120 604
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-	-
Prêt Recall Holding	4 081 588		4 081 588	3 779 248	4 081 588	302 339
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	11 843 013	709 298	11 133 715	10 951 979	11 082 821	181 736

AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 634 635 DT au 30/06/2022 contre 4 284 686 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 650 051 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dépôt auprès de la TGT	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940	-650 051
Total en DT	3 784 635	150 000	3 634 635	4 284 686	68 591 940	-650 051

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 450 762 DT au 30/06/2022.

La répartition pour chaque catégorie de placements, entre les placements admis et les placements non admis en représentation des provisions techniques se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2022	Valeur nette 30/06/2022	Placements admis en représentation des provisions techniques	Placements non admis en représentation des provisions techniques
Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	65 633 298	65 633 298	-
Placements dans les entreprises liées et participations :				-
- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 153 066	3 153 066	-
- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	15 600 000	15 600 000	-
Autres placements financiers :				-
- Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	35 241 498	29 658 950	29 658 950	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	330 459 635	329 959 635	329 959 635	-
- Autres prêts	11 843 013	11 133 715	-	11 133 715
- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 784 635	3 634 635	-	3 634 635
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	450 763	450 763	-	450 763
Total en DT	477 726 658	459 224 062	444 004 949	15 219 113
Autres actifs représentatifs	26 050 102	26 050 102	26 050 102	-

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 25 418 321 DT au 30/06/2022 contre 19 680 442 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 5 737 879 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Provision pour primes non acquises	134 929	273 526	563 149	-138 597
Provision d'assurances vie	8 275 302	7 101 768	7 533 244	1 173 534
Provision pour sinistres vie	523 570	464 866	518 642	58 704
Provision pour sinistres non vie	16 484 520	11 840 282	14 578 529	4 644 238
Total en DT	25 418 321	19 680 442	23 193 564	5 737 879

AC6- Créances

Les créances nettes des provisions totalisent 66 894 375 DT au 30/06/2022 contre 57 201 979 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 9 692 396 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Primes acquises et non émises	1 277 173	-	1 277 173	1 161 589	1 115 174	115 584
Créances nées d'opérations d'assurance directe	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433	7 056 264
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614
Créances nées d'opérations de réassurance	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 966
Autres créances	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240	1 309 196
Total en DT	144 636 561	77 742 186	66 894 375	57 201 979	46 735 584	9 692 396

AC611- Primes acquises et non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Groupe	294 789	184 883	110 958	109 906
Incendie	43 199	51 086	43 199	- 7 887
Risques divers	83 509	67 534	83 509	15 975
Risques spéciaux	34 202	26 425	34 202	7 777
Vie	-	8 214	21 832	- 8 214
Automobile	734 781	734 606	734 781	175
Transport	86 693	88 841	86 693	- 2 148
Total en DT	1 277 173	1 161 589	1 115 174	115 584

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont augmenté de 7 056 264 DT, passant de 14 283 535 DT au 30/06/2021 à 21 339 799 au 30/06/2022.

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021	Variation
Primes à annuler (a)	-3 374 722	-	-3 374 722	2 722 794	-3 374 722	-6 097 516
Agences-Succursales (b)	84 335 922	59 621 401	24 714 521	11 560 741	15 499 155	13 153 780
Total en DT	80 961 200	59 621 401	21 339 799	14 283 535	12 124 433	7 056 264

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à (3 374 722) DT au 30-06-2022.

À partir de 2019, les primes retournées au siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 84 335 922 DT au 30-06-2022. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 21 188 106 DT au 30/06/2022 contre 22 251 720 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 1 063 614 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Comptes de liaison	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614
Total en DT	35 145 682	13 957 576	21 188 106	22 251 720	15 939 145	-1 063 614

Le solde brut de ce poste s'élève à 35 145 682 DT au 30/06/2022 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2022
Compte de liaison STAR	7 787 214
Compte de liaison ASTREE	966 697
Compte de liaison COMAR	3 265 433
Compte de liaison GAT	3 135 368
Compte de liaison MAE	3 587 377
Compte de liaison CARTE	807 066
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 822 953
Compte de liaison MAGHREBIA	1 881 166
Compte de liaison LLOYD	1 418 965
Compte de liaison BH Assurances	480 039
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	683 279
Compte de liaison BUAT	387 358
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	387 638
Compte de liaison ATTAKAFULIA	242 794
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	612 628
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	29 601
Compte de liaison FGA	2 726 077
Prévision de recours matériel	2 924 029
Total en DT	35 145 682

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 711 878 DT au 30/06/2022 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
BEST RE	2 905 386	2 905 386	-	-	-	-
Divers réassureurs	4 232 157	520 279	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 966
Total en DT	7 137 543	3 425 665	3 711 878	1 436 912	1 200 592	2 274 965

AC63- Autres créances

Le solde net de cette rubrique s'élève à 19 377 419 DT au 30/06/2022 contre 18 068 233 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 309 196 DT ; elle s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Provision 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Personnel	682 500	-	682 500	603 999	705 007	78 501
État, impôts et taxes	14 931 775	26 780	14 904 995	13 988 498	12 398 455	916 497
Débiteurs divers	4 500 688	710 764	3 789 924	3 475 726	3 252 778	314 198
Total en DT	20 114 963	737 544	19 377 419	18 068 223	16 356 240	1 309 196

AC7- Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actifs ont passé de 17 498 708 DT au 30/06/2021 à 25 602 936 DT au 30/06/2022, soit une variation à la hausse de 8 104 228 DT.

AC71- Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 599 880 DT au 30/06/2022.

Désignations	Montant brut 30/06/2022	Amort. cumulé 30/06/2022	Val. nette 30/06/2022	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 31/12/2021
Effets et chèques en caisse	2 709 665		2 709 665	-	3 533 787
Banques	974 822	-608 767	366 054	-	-1 544 170
Caisses	524 161		524 161	-	32 215
Total en DT	4 208 647	-608 767	3 599 880	-	2 021 832

AC72- Frais d'acquisition reportés

Le solde de ce compte s'élève à 10 697 780 DT au 30/06/2022 contre au 9 359 017 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 338 763 DT.

AC73- Compte de régularisation actif

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 807 480 DT au 30/06/2022, contre 8 139 691 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 2 667 789 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021	Variation
Intérêts courus et non échus AC73	10 805 848	7 467 318	11 119 578	3 338 530
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 632	672 373	414 885	-670 741
Total en DT	10 807 480	8 139 691	11 534 463	2 667 789

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

Les mouvements des capitaux propres de la Société pour la période close le 30-06-2022 se présentent comme suit :

Eléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2020	40 983 736	286 176	-	44 410 222	35 000 000	-185 429 432	624 641	-64 124 657
Affectation du bénéfice de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	624 641	-624 641	-
Bénéfice de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	-	1 766 521	1 766 521
Augmentation du capital en numéraire	46 408 054	-	46 408 054	-	-	-	-	92 816 108
Émissions de titres participatifs	-	-	-	-	40 000 000	-	-	40 000 000
Soldes au 31 décembre 2021	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-184 804 791	1 766 521	70 457 972
Affectation du bénéfice de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	1 766 521	-1 766 521	-
Bénéfice de la période close au 30-06-2022	-	-	-	-	-	-	986 869	986 869
Soldes au 30-06-2022	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-183 038 270	986 869	71 444 841

PA2- Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 5 221 059 DT au 30/06/2022 contre 4 818 008 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 403 051 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	2 370 193	1 934 288	2 446 107	435 905
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 176 423	1 198 583	1 214 391	-22 160
Provision pour litiges	444 284	405 303	444 284	38 981
Provision pour autres risques et charges	1 230 159	1 279 834	1 230 159	-49 675
Total en DT	5 221 059	4 818 008	5 334 941	403 051

(*) La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges au produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- le taux d'évolution des salaires ;
- la mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- l'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- la rotation du personnel ;
- le taux d'actualisation financière.

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi au 30 juin 2022 se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	Six mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	1%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,5%
Espérance de vie	75 ans

PA3- Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise de 464 131 038 DT au 30/06/2022 contre 434 615 677 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 29 515 361 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour primes non acquises	54 750 823	55 161 507	53 584 145	-410 684
Provision mathématique vie (a)	76 315 699	31 251 527	35 823 735	45 064 172
Provision pour sinistres à payer vie	4 473 757	4 464 664	4 881 310	9 093
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	328 317 718	343 472 791	325 313 418	-15 155 073
Autres provisions techniques (c)	273 041	265 188	470 394	7 853
Total en DT	464 131 038	434 615 677	420 073 002	29 515 361

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30-06-2022 :

Branche	Montant
Incendie	3 816 991
Transport	1 980 731
Risques divers	4 200 927
Risques spéciaux	894 075
Automobile	315 589 540
Groupe	1 835 454
Total en DT	328 317 718

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30-06-2022 :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes non-vie	204 446	254 219	278 519	-49 773
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes vie	4 727	10 969	4 727	-6 242
PREC	63 868	-	187 148	63 868
Total en DT	273 041	265 188	470 394	7 853

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont augmenté de 4 538 322 DT pour passer de 8 893 034 DT au 30/06/2021 à 13 431 356 DT au 30/06/2022.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dettes pour dépôt de primes	134 928	273 526	563 149	-138 598
Dettes pour dépôt de sinistre	13 296 428	8 619 508	9 575 899	4 676 920
Total en DT	13 431 356	8 893 034	10 139 048	4 538 322

PA6- Autres Dettes

Les autres dettes ont passé de 16 464 025 DT au 30/06/2021 à 15 557 653 DT au 30/06/2022, soit une variation à la baisse de 906 372 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 4 577 112 DT au 30/06/2022 contre 5 179 851 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 602 739 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 10 980 541 DT au 30/06/2022 contre 11 284 174 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 303 633 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	462 975	232 125	291 375	230 850
Personnel	35 396	32 763	27 919	2 633
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 761 940	7 092 325	8 208 403	-330 385
Créditeurs divers	3 720 230	3 926 961	3 687 202	-206 731
Total en DT	10 980 541	11 284 174	12 214 899	-303 633

PA7 - Autres Passifs

Les autres passifs ont passé de 8 264 058 DT au 30/06/2021 à 10 493 566 DT au 30/06/2022, soit une variation à la hausse de 2 229 508 DT.

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs ont passé de 7 643 302 DT au 30/06/2021 à 10 493 566 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 2 850 264 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Provision pour congés payés	1 347 321	6 044 006	1 320 357	-4 696 685
Produits constatés d'avance	3 231 503	195 453	549 745	3 036 050
Charges à payer	5 914 742	1 403 843	3 257 334	4 510 899
Total en DT	10 493 566	7 643 302	5 127 436	2 850 264

IV - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises

Les primes acquises non vie, nettes de réassurances, totalisent 64 176 969 DT au 30/06/2022 contre 64 762 305 DT au 30/06/2021, soit une diminution nette de 585 336 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Primes émises et acceptées	69 795 939	- 4 024 071	65 771 868	65 800 976	128 519 318
Variation de la PPNA	-1 166 678	- 428 221	-1 594 899	-1 038 671	828 313
Total en DT	68 629 261	- 4 452 292	64 176 969	64 762 305	129 347 631

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 5 288 783 DT au 30/06/2021 à 6 945 266 DT en 2022, soit une augmentation de 1 659 483 DT.

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges des sinistres non vie, nette de réassurances, totalisent 55 262 865 DT au 30/06/2022 contre 40 466 958 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 14 815 907 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Sinistres payés	-56 119 238	-1 831 402	-54 287 836	-44 301 874	-113 532 782
Variation de la PSAP	-3 004 300	-1 905 991	-1 098 309	3 854 916	24 752 537
PREC	123 280	-	123 280	-	-187 148
Total en DT	-59 000 258	-3 737 393	-55 262 865	-40 446 958	88 967 393

CHNV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent 15 480 102 DT au 30/06/2022 contre 15 537 828 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 57 726 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Frais d'acquisition	13 839 937	-	13 839 937	10 861 209	25 799 206
Variation des frais d'acquisition reportés	- 1 541 703	-	- 1 541 703	-	65 000
Frais d'administration	3 689 119	-	3 689 119	5 426 357	8 329 997
Commissions reçues des réassureurs	-	- 507 251	- 507 251	- 749 738	- 1 149 021
Total en DT	15 987 353	- 507 251	15 480 102	15 537 828	33 045 182

CHNV5- Autres charges techniques non vie

Les autres charges techniques non vie nettes totalisent 248 300 DT au 30/06/2022 contre 11 464 294 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 11 215 994 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Provision pour dépréciation des créances douteuses	- 3 095 147	-	- 3 095 147	8 395 731	4 954 217
Autres charges	3 343 447	-	3 343 447	3 068 563	7 668 618
Total en DT	248 300	-	248 300	11 464 294	12 622 835

PRV1- Primes vie

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 2 180 342 DT au 30/06/2021 à 40 984 451 DT au 30/06/2022, soit une augmentation nette de 38 804 109 DT.

PRV2- Produits des placements

Les produits des placements vie ont passé de 923 407 DT au 30/06/2021 à 1 751 247 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 827 840 DT.

CHV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 805 886 DT au 30/06/2022 contre 602 866 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 203 020 DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Sinistres payés	1 748 707	-530 340	1 218 367	808 634	2 062 271
Variation de la PSAP	-407 553	-4 928	-412 481	-205 768	157 102
Total en DT	1 341 154	-535 268	805 886	602 866	2 219 373

CHV2- Variation des autres provisions techniques

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 713 795 DT au 30/06/2021 à 39 749 907 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 39 036 112 DT.

CHV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation vie totalisent 1 615 615 DT au 30/06/2022 contre 448 694 au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 166 921 DT s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2022	Cessions 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2022	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 31/12/2021
Frais d'acquisition	1 748 996	-	1 748 996	526 246	1 823 552
Variation des frais d'acquisition reportés	2 680	-	2 680	-	135 260
Frais d'administration	53 176	-	53 176	48 417	112 268
Commissions reçues des réassureurs	-	-189 237	-189 237	-125 969	-374 470
Total en DT	1 804 852	-189 237	1 615 615	448 694	1 696 610

CHV5- Autres charges techniques vie

Les autres charges techniques vie totalisent 61 565 DT au 30/06/2022 contre 439 240 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 377 675 DT.

CHV9- Charges des placements

Les charges des placements ont passé de 459 443 DT au 30/06/2021 à 644 812 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 185 369 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie

Le résultat technique non-vie a passé de 2 551 004 DT au 30/06/2021 à 124 615 DT au 30/06/2022, soit une diminution de 2 426 389 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie

Le résultat technique vie a passé de 439 711 DT au 30/06/2021 à (142 087) DT au 30/06/2022, soit une diminution de 581 798 DT.

PRNT1- Produits des placements

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 8 834 358 DT au 30/06/2021 à 12 998 426 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 4 164 068 DT.

CHNT1- Charges des placements

Les charges des placements totalisent 4 786 041 DT au 30/06/2022 contre 4 395 550 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 390 491 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 22 054 532 DT au 30/06/2022 contre 31 284 942 au 30/06/2021, soit une diminution de 9 230 408 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non vie	13 839 937	10 861 209	25 799 206	2 978 728
CHV41 - Frais d'acquisition vie	1 748 996	526 246	1 823 552	1 222 750
CHNV43 - Frais d'administration non vie	3 689 119	5 426 357	8 329 997	-1 737 238
CHV43 - Frais d'administration vie	53 176	48 417	112 268	4 759
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non vie	2 100 503	2 213 147	4 545 341	-112 644
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	47 652	32 278	91 311	15 374
CHNV5 - Autres charges techniques non vie	248 300	11 464 294	12 622 835	-11 215 994
CHV5 - Autres charges techniques vie	61 565	439 240	531 636	-377 675
CHNT1 - Frais de gestion des placements non vie	212 577	263 651	571 866	-51 074
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	52 707	10 102	24 085	42 605
Total en DT	22 054 532	31 284 942	54 452 097	- 9 230 409

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Salaires et compléments de salaires	7 516 064	6 943 648	16 963 962	572 416
Charges sociales	1 490 788	1 429 209	3 674 750	61 579
Autres charges	45 000	324 495	277 338	-279 495
Sous-total des charges de personnel	9 051 852	8 697 352	20 916 050	354 500
Commissions	9 445 306	8 491 851	14 181 027	953 455
STEG, SONEDE, Carburant	285 703	237 880	601 273	47 823
Imprimés et fournitures	774 461	34 600	585 571	739 861
Loyers	34 893	89 651	126 245	-54 758
Entretiens et réparations	404 084	457 852	947 789	-53 768
Assurances	203 775	386 678	1 059 367	-182 903
Honoraires	738 236	689 294	1 542 165	48 942
Formations	207 430	176 418	412 962	31 012
Contributions organismes professionnels	342 011	292 702	601 625	49 309
Publicités	542 040	176 101	545 144	365 939
Missions, réceptions et déplacements	121 623	61 608	149 763	60 015
Transport du personnel	106 566	103 965	243 918	2 601
Subventions	570 897	641 802	1 488 497	-70 905
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	277 704	268 288	494 453	9 416
Jetons de présence et autres rémunérations	100 000	98 000	178 733	2 000
Impôts et taxes	1 313 837	1 388 066	2 921 691	-74 229
Dotations aux amortissements et aux provisions	-2 722 796	8 844 271	6 972 677	-11 567 067
Autres frais généraux	256 910	148 563	483 147	108 347
Total en DT	22 054 532	31 284 942	54 452 097	-9 230 410

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 160 000 DT au 30/06/2021 à 240 449 DT au 30/06/2022, soit une augmentation de 80 449 DT.

V- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2022 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	2 630 600	3 539 704	3 539 704	-909 104
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 476 332	-3 210 238	-133 298 880	4 686 570
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	101 715	-341 455	-426 332	443 170
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	132 816 108	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 208 647	-11 989	2 630 600	4 220 636

**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
au cours du semestre clos le 30-06-2022**

Annexe 8

Désignations	Valeur brute					Amortissements et provisions								VCN A la clôture
						A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	A la clôture	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	A la clôture
Actifs incorporels :														
Concessions, brevets, licences, marques	2 203 575	-	-	-	2 203 575	1 975 938	-	46 322	-	-	-	2 022 260	-	181 315
Fonds commercial	1 059 832	69 752	240 833	-	888 751	553 876	-	49 178	-	9 699	-	593 355	-	295 396
Total actifs incorporels	3 263 407	69 752	240 833	-	3 092 326	2 529 814	-	95 500	-	9 699	-	2 615 615	-	476 711
Actifs corporels d'exploitation :														
Installations techniques et machines	6 424 715	89 943	46 243	-	6 468 415	4 587 965	-	205 455	-	33 480	-	4 759 940	-	1 708 475
Autres installations, outillage et mobilier	2 026 518	28 144	-	-	2 054 662	1 164 164	-	40 390	-	-	-	1 204 554	-	850 108
Dépôts et cautionnements	107 586	3 400	6 461	-	104 525	-	-	-	-	-	-	-	-	104 525
Total actifs corporels d'exploitation	8 558 819	121 487	52 704	-	8 627 602	5 752 129	-	245 845	-	33 480	-	5 964 494	-	2 663 108
Placements :														
Terrains et constructions d'exploitation	73 441 282	-	-	-	73 441 282	7 509 769	-	690 787	-	-	-	8 200 556	-	65 240 726
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000	-	-	-	400 000	-	7 428	-	-	-	-	-	7 428	392 572
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	10 042 613	1 092 781	35	-	11 135 359	-	1 988 100	-	476 978	-	31 420	-	2 433 658	8 701 701
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres parts d'OPVCM	17 844 538	1 212 746	931 595	-	18 125 689	-	278 711	-	-	-	-	-	278 711	17 846 978
Titres non cotés	5 973 450	7 000	-	-	5 980 450	-	2 735 347	-	287 720	-	152 887	-	2 870 180	3 110 270
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832	-	-	-	6 505 832	-	3 233 481	-	119 285	-	-	-	3 352 766	3 153 066
Obligations et autres titres à revenu fixe	234 085 797	148 808 244	52 434 405	-	330 459 636	-	500 000	-	-	-	-	-	500 000	329 959 636
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	18 600 000	-	3 000 000	-	15 600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 600 000
Autres prêts	11 804 850	843 205	805 042	-	11 843 013	-	722 028	-	-	-	12 731	-	709 297	11 133 716
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	68 741 940	2 282 608	67 239 914	-	3 784 634	-	150 000	-	-	-	-	-	150 000	3 634 634
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	462 211	482 920	494 368	-	450 763	-	-	-	-	-	-	-	-	450 763
Total placements	447 902 513	154 729 504	124 905 359	-	477 726 658	7 509 769	9 615 095	690 787	883 983	-	197 038	8 200 556	10 302 040	459 224 062
Total Général	459 724 739	154 920 743	125 198 896	-	489 446 586	15 791 712	9 615 095	1 032 132	883 983	43 179	197 038	16 780 665	10 302 040	462 363 881

**Etat récapitulatif des placements
au 30-06-2022**

Annexe 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Placements immobiliers	73 433 218	65 232 662
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPCVM	11 135 359	8 701 702
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes		
Autres parts d'OPCVM	18 125 689	17 846 978
Titres non cotés	12 486 282	6 263 336
Obligations et autres titres à revenus fixes	330 459 635	329 959 635
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 600 000	15 600 000
Prêts hypothécaires		
Autres prêts et effets assimilés	11 843 013	11 133 715
Dépôts auprès des entreprises cédantes	450 763	450 763
Autres dépôts	3 784 635	3 634 635
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Total placements	477 726 658	459 224 062
Montant des placements admis à la représentation des provisions techniques	487 848 349	469 345 754
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	26 050 102	26 050 102

Ventilation des charges et des produits des placements
Semestre clos le 30-06-2022

Annexe 11

Éléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		513 074	513 074	
Revenus des participations	12 731	13 973 540	13 986 271	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		38 580	38 580	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		211 746	211 746	PRNT2
Total produits des placements		14 736 940	14 749 671	
Intérêts		3 566 788	3 566 788	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		289 283	289 283	CHNT3
Autres frais	119 285	1 455 499	1 574 784	CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	119 285	5 311 570	5 430 855	

Résultat technique par catégorie d'assurance vie au 30-06-2022

Annexe 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	41 640 798	41 640 798
Charges de prestations	-1 341 153	-1 341 153
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-40 491 965	-40 491 965
Solde de souscription	-192 320	-192 320
Frais d'acquisition	-1 748 996	-1 748 996
Autres charges de gestion nettes	-117 421	-117 421
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 866 417	-1 866 417
Produits nets de placements	1 106 434	1 106 434
Solde financier	1 106 434	1 106 434
Primes cédées et/ou retrocédées	-656 347	-656 347
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	530 340	530 340
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	746 986	746 986
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	189 237	189 237
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	810 216	810 216
Résultat technique	-142 087	-142 087
Informations complémentaires :		
Montant des rachats	66 950	66 950
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	80 794 183	80 794 183
Provisions techniques brutes à l'ouverture	40 709 772	40 709 772

Résultat technique par catégorie d'assurance non vie au 30-06-2022

Annexe 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	997 081	1 008 598	528 858	328 190	63 047 864	2 718 670	68 629 261
Primes émises	1 133 160	909 919	481 487	277 495	64 275 208	2 718 670	69 795 939
Variation des primes non acquises	-136 079	98 679	47 371	50 695	-1 227 344		-1 166 678
Charges de prestations	-1 095 714	-52 581	-457 048	-383 238	-53 824 168	-3 187 509	-59 000 258
Prestations et frais payés	-995 485	-505 756	-117 385	-348 921	-50 253 380	-3 898 311	-56 119 238
Charges des provisions pour prestations et diverses	-100 229	453 175	-339 663	-34 317	-3 570 788	710 802	-2 881 020
Solde de souscription	-98 633	956 017	71 810	-55 048	9 223 696	-468 839	9 629 003
Frais d'acquisition	-333 204	-351 715	-131 659	-60 931	-12 577 753	-384 676	-13 839 938
Autres charges de gestion nettes	26 853	-18 286	5 833	-2 089	-2 279 233	-128 793	-2 395 715
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-306 351	-370 001	-125 826	-63 020	-14 856 986	-513 469	-16 235 653
Produits nets de placements	78 665	66 287	87 414	19 226	6 647 175	46 499	6 945 266
Participations aux résultats						-6 353	-6 353
Solde financier	78 665	66 287	87 414	19 226	6 647 175	40 146	6 938 913
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-896 915	-795 119	-92 024	-109 305	-2 130 708		-4 024 071
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	982 499	519 330	12 531	88 721	228 321		1 831 402
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-591 199	152 390	71 106	-280 700	2 126 173		1 477 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	319 659	161 443	2 443	23 706			507 251
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-185 956	38 044	-5 944	-277 578	223 786		-207 648
Résultat technique	-512 275	690 347	27 454	-376 420	1 237 671	-942 162	124 615
Informations complémentaires :							
Provisions pour primes non acquises clôture	1 989 752	429 290	357 963	836 841	51 136 977		54 750 823
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 853 673	527 969	405 333	887 537	49 909 633		53 584 145
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 832 098	2 943 261	4 200 927	901 248	315 589 540	1 835 454	329 302 528
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 716 762	3 017 327	3 925 133	859 759	312 018 751	2 546 255	326 083 987
Autres provisions techniques clôture							
Autres provisions techniques ouverture							

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30-06-2022

CATÉGORIE : VIE

Annexe 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	41 640 798
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-1 341 153
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-40 491 965
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	
Solde de souscription		-192 320
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-1 748 996
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-117 421
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-1 866 417
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 106 434
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	
Solde financier	-	1 106 434
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-656 347
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	530 340
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	746 986
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	189 237
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		810 216
Résultat technique		-142 087

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	66 950
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	80 794 183
Provisions techniques brutes à l'ouverture	40 709 772

A déduire :

Provisions devenues exigibles

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers au 30-06-2022
CATÉGORIE : NON-VIE

		Annexe 16
Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		68 629 261
Primes émises	PRNV11 1°colonne	69 795 939
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-1 166 678
Charges de prestations		-59 000 258
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-56 119 238
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	-2 881 020
Solde de souscription		9 629 003
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-13 839 938
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-2 395 715
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-16 235 653
Produits nets de placements	PRNT3	6 945 266
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-6 353
Solde financier		6 938 913
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-4 024 071
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 831 402
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	1 477 770
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	507 251
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-207 648
Résultat technique		124 615

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	54 750 823
Provisions pour primes non acquises ouverture	53 584 145
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	329 302 528
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	326 083 987
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

A déduire :

Provisions devenues exigibles	
-------------------------------	--

AMI ASSURANCES
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2022

Messieurs les Actionnaires de la Société « AMI Assurances »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « AMI Assurances », couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 et qui font apparaître un total bilan net de 580.279.513 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 986.869 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2022, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et notamment la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « AMI Assurances » au 30 juin 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 décembre 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, Associé

**P/ La Générale d'Audit & Conseil
Membre MGI Worldwide**

Chiheb GHANMI, Associé

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Janvier au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 190.894.166 DT et un résultat de la période de 3.079.969 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 30 Septembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 30 Septembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Autres obligations légales et réglementaires

- La TUNISO-EMIRATIE SICAV a souscrit un billet de trésorerie de plus d'un an « BIT_ENDA_4000_9.1%_20/01/2024_1090J » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du

décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 20/12/2022

**Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**

Chiheb GHANMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	<u>144 202 641</u>	<u>133 950 389</u>	<u>131 359 564</u>
Obligations et valeurs assimilées		138 462 141	126 238 051	127 303 468
Tires des Organismes de Placement Collectif		5 740 500	7 712 339	4 056 097
Placements monétaires et disponibilités		<u>46 595 025</u>	<u>43 821 385</u>	<u>42 646 868</u>
Placements monétaires	5	31 829 535	37 985 772	41 725 984
Disponibilités		14 765 490	5 835 613	920 883
Créances d'exploitation	6	<u>96 501</u>	<u>36 289</u>	<u>28 226</u>
TOTAL ACTIF		<u>190 894 166</u>	<u>177 808 064</u>	<u>174 034 658</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	200 333	181 096	183 060
Autres créditeurs divers	8	114 412	106 712	76 965
TOTAL PASSIF		<u>314 745</u>	<u>287 809</u>	<u>260 026</u>
ACTIF NET				
Capital	9	181 434 364	169 388 235	163 370 592
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		939	1 641	1 581
Sommes distribuables de l'exercice en cours		9 144 118	8 130 379	10 402 459
ACTIF NET		<u>190 579 421</u>	<u>177 520 255</u>	<u>173 774 632</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>190 894 166</u>	<u>177 808 064</u>	<u>174 034 658</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	10	2 398 051	7 126 918	2 071 358	4 957 436	7 083 928
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 398 051	6 928 707	2 071 358	4 699 748	6 826 240
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	198 211	0	257 688	257 688
Revenus des placements monétaires	11	952 918	2 357 696	748 011	3 164 664	3 925 206
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 350 969	9 484 614	2 819 369	8 122 101	11 009 134
Charges de gestion des placements	12	(194 878)	(555 665)	(178 617)	(496 060)	(675 380)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 156 091	8 928 950	2 640 752	7 626 040	10 333 754
Autres charges	13	(85 760)	(243 214)	(75 341)	(212 547)	(289 618)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 070 332	8 685 735	2 565 412	7 413 494	10 044 136
Régularisation du résultat d'exploitation		(90 606)	458 382	44 500	716 885	358 323
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 979 726	9 144 118	2 609 912	8 130 379	10 402 459
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		90 606	(458 382)	(44 500)	(716 885)	(358 323)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(261 263)	(128 130)	(25 581)	126 006	148 140
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		270 900	272 443	131 564	190 185	341 760
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		3 079 969	8 830 048	2 671 395	7 729 685	10 534 036

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 079 969	8 830 048	2 671 395	7 729 685	10 534 036
Résultat d'exploitation	3 070 332	8 685 735	2 565 412	7 413 494	10 044 136
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(261 263)	(128 130)	(25 581)	126 006	148 140
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	270 900	272 443	131 564	190 185	341 760
Frais de négociation de titres	0	0		0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	(3 594 606)	0	(3 551 249)	(3 551 249)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 091 334)	11 569 346	1 271 004	38 245 294	31 695 321
Souscriptions					
- Capital	27 807 670	196 008 621	32 990 774	235 350 222	298 363 075
- Régularisation des sommes non distribuables	20 983	121 535	60 492	306 355	452 572
- Régularisation des sommes distribuables	1 164 656	7 391 078	1 325 237	10 824 215	14 093 116
Rachats					
- Capital	(29 806 634)	(178 090 647)	(31 766 280)	(192 758 211)	(261 945 123)
- Régularisation des sommes non distribuables	(22 737)	(120 050)	(58 494)	(251 696)	(415 205)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 255 272)	(13 741 191)	(1 280 725)	(15 225 590)	(18 853 113)
VARIATION DE L'ACTIF NET	988 635	16 804 788	3 942 398	42 423 730	38 678 108
ACTIF NET					
En début de période	189 590 786	173 774 632	173 577 856	135 096 525	135 096 525
En fin de période	190 579 421	190 579 421	177 520 255	177 520 255	173 774 632
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 820 255	1 622 457	1 671 771	1 259 614	1 259 614
En fin de période	1 800 403	1 800 403	1 683 971	1 683 971	1 622 457
VALEUR LIQUIDATIVE	105,854	105,854	105,418	105,418	107,106
TAUX DE RENDEMENT	1,63%	4,82%	1,53%	4,71%	6,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2022, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV détient six lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2022.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6 Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2022 à :**144.202.641 DT** et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net	Intérêts courus/+ou - V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			133 502 151	138 462 141	72,65%	4 950 521
	Obligations			110 055 470	114 032 625	59,83%	3 977 155
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		5 000	99 800	100 334	0,05%	534
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		2 000	39 920	40 134	0,02%	214
TN0003400348	AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	199 350	199 374	0,10%	24
TN0003400355	AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	199 350	199 382	0,10%	32
TN0003400504	AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	200 000	210 323	0,11%	10 323
TN0003400561	AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	512 995	0,27%	12 995
TN0003400561	AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	512 995	0,27%	12 995
TN0003400660	AB-S-2020-3_5A_12_02_B		20 000	1 600 000	1 674 528	0,88%	74 528
TN0003400678	AB-S-2020-3_7A_12_02_C		50 000	5 000 000	5 237 962	2,75%	237 962
TN0003400694	AB-S-2021-1_10A_30_04_B		20 000	1 800 000	1 858 229	0,98%	58 229
TN0003400686	AB-S-2021-1_7A_30_04_A		30 000	3 000 000	3 096 035	1,62%	96 035
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22/06_B		10 000	1 000 000	1 025 458	0,54%	25 458
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22_06_B		20 000	2 000 000	2 050 915	1,08%	50 915
TN0003600582	ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	466 400	474 482	0,25%	8 082
TN0004700654	ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	200 000	207 406	0,11%	7 406
TN0004700670	ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	80 000	81 305	0,04%	1 305
TN0004700704	ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	200 000	206 838	0,11%	6 838
TN0004700738	ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	200 000	208 387	0,11%	8 387
TN0004700746	ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	300 000	311 134	0,16%	11 134
TN0004700712	ATL-S-2017-2_7A_16/10		3 000	180 000	190 908	0,10%	10 908
TN0004700811	ATL2020-1_5A_16/10_A		55 000	4 400 000	4 747 660	2,49%	347 660
TN6KZZZEJ5N2	ATL2021_1_5A_13/01_F		10 000	1 000 000	1 054 917	0,55%	54 917
TNFUHZ3R7VR5	ATL2021_1_7A_13/01_F		20 000	2 000 000	2 112 123	1,11%	112 123
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1_7A_17/10_B		40 000	4 000 000	4 016 254	2,11%	16 254
TN0001600444	ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	100 000	105 523	0,06%	5 523
TN0006610430	ATTIJARI LEASING2016_7A_03/03_		3 000	120 000	124 377	0,07%	4 377

TN0001901032	BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	100 000	103 157	0,05%	3 157
TN0001900836	BH2009_15A_31/12_A		10 000	230 000	240 140	0,13%	10 140
TN0PIDORGAE6	BH SUB 2021_2_7A_19/10_C		20 000	2 000 000	2 138 420	1,12%	138 420
TNA4HARL4UU5	BH SUB 2021_2_7A_19/10_D		20 000	2 000 000	2 142 790	1,12%	142 790
TN0003100757	BNA-S-2018-1_5A_10/08_F		2 500	50 000	50 470	0,03%	470
TN0003100765	BNA-S-2018-1_5A_10/08_V		2 500	50 000	50 515	0,03%	515
TNHD4NKEWF69	BIAT-S-2022-1_10A_03_06_G		20 000	2 000 000	2 055 075	1,08%	55 075
TN4IAOG1Z7S3	BIAT-S-2022-1_7A_03_06_E		40 000	4 000 000	4 108 046	2,16%	108 046
TN0001300607	BTE2010_20A_17/09_B		20 000	800 000	801 436	0,42%	1 436
TN0001300680	BTE2019_7A_10/01_B		5 000	500 000	533 271	0,28%	33 271
TN0004620134	BTK2009-C_15A_26/02		10 000	199 600	206 656	0,11%	7 056
TN0004620142	BTK2009-D_20A_26/02		5 000	200 000	205 565	0,11%	5 565
TN0004201448	CIL2017-2_5A_15/03		3 000	60 000	62 091	0,03%	2 091
TN0004201471	CIL2020-1		15 000	900 000	924 441	0,49%	24 441
TN0007310261	HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	200 000	210 763	0,11%	10 763
TN0007310295	HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	200 000	206 435	0,11%	6 435
TN0007310410	HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	120 000	121 714	0,06%	1 714
TN0007310410	HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	80 000	81 142	0,04%	1 142
TN0007310428	HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	100 000	104 348	0,05%	4 348
TN0007310444	HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	600 000	626 906	0,33%	26 906
TN0007310493	HL2018-2_5A_25_02_A		2 000	80 000	83 873	0,04%	3 873
TN0007310501	HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	240 000	253 188	0,13%	13 188
TN0007310543	HL2020-2_5A_13_11_B		50 000	4 000 000	4 299 239	2,26%	299 239
TN0007310543	HL2020-2_5A_1311_B		20 000	1 600 000	1 719 696	0,90%	119 696
TN0007310568	HL2020-3_5A_2901_B		30 000	2 400 000	2 532 743	1,33%	132 743
TNJQTACHIQQ5	HL2022-1_7A_25/03		30 000	3 000 000	3 122 433	1,64%	122 433
TN0005260120	MEUBX2016_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	60 000	60 960	0,03%	960
TN0002601029	STB2008-2_16A_18/02		15 000	281 250	290 265	0,15%	9 015
TN0002601045	STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	59 880	61 216	0,03%	1 336
TN0002601045	STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	39 920	40 810	0,02%	890
TN0002601193	STB-S-2019-1_5A_29/11_E		10 000	1 000 000	1 289 940	0,68%	289 940
TNL6Z2LXMEP5	STB-S-2021-1_5A_31_01_D		50 000	5 000 000	5 248 992	2,75%	248 992
TN0002101913	TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	200 000	206 081	0,11%	6 081
TN0006610430	TL2016-2_7A_01/03_B		3 000	120 000	124 418	0,07%	4 418
TN0002101962	TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	200 000	203 966	0,11%	3 966
TN0002101988	TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	900 000	938 012	0,49%	38 012
TN0002102010	TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	600 000	615 852	0,32%	15 852
TN0002102135	TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	600 000	619 221	0,32%	19 221
TN0002102135	TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	600 000	619 221	0,32%	19 221
TN0002102143	TLF2020-S_5A_29/01		15 000	1 200 000	1 266 049	0,66%	66 049
TN0002102150	TLF2021-1_5A_15/04_TF		20 000	1 600 000	1 657 488	0,87%	57 488
TNZSBU7F6WY7	TLF2021-S_5A_28/10		10 000	1 000 000	1 072 601	0,56%	72 601

TNYJL6N2AEP6	TLF2022-1_5A_08/04	10 000	1 000 000	1 037 032	0,54%	37 032
TNXIY8MEDJE3	TLF2022-2_5A_21/10_TF	20 000	2 000 000	2 007 890	1,05%	7 890
TN0003900248	UIB2009-1C_20A_17/07	30 000	1 050 000	1 060 232	0,56%	10 232
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	225 000	226 118	0,12%	1 118
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	225 000	226 118	0,12%	1 118
TN0008000838	EMP NAT-2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 354 893	10,68%	354 893
TN0008000846	EMP NAT-2021 CAT C	14 000	14 000 000	14 251 248	7,48%	251 248
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT-2022-3 CAT C	30 000	3 000 000	3 009 468	1,58%	9 468
Bons du trésor assimilables			23 446 681	24 429 516	12,82%	982 834
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024	2 000	1 988 757	2 034 259	1,07%	45 501
TN0008000622	BTA 6,30% MARS 2026	500	484 110	498 195	0,26%	14 084
TN0008000580	BTA 6,30% OCTOBRE 2026	1 300	1 283 969	1 347 155	0,71%	63 186
TN0008000606	BTA 6,7% AVRIL 2028	2 800	2 735 068	2 805 379	1,47%	70 311
TN0008000747	BTA 7,2% MAI 2027	2 000	1 854 440	1 898 942	1,00%	44 502
TN0008000770	BTA 7,3% DEC 2027	4 500	4 146 030	4 359 150	2,29%	213 120
TN0008000739	BTA 7,4% FEV 2030	300	267 975	279 118	0,15%	11 143
TN0008000762	BTA 8% NOVEMBRE 2030	1 000	917 150	972 734	0,51%	55 584
TN0008000796	BTA 7.5% JAN 2028	6 000	5 563 080	5 807 683	3,05%	244 603
TN0008000812	BTA 7.5% DEC 2028	4 600	4 206 102	4 426 902	2,32%	220 800
Titres OPCVM			5 684 381	5 740 500	3,01%	56 119
Actions des SICAV			4 594 397	4 640 002	2,43%	45 605
TN0001600287	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	17 355	1 772 322	1 808 929	0,95%	36 607
TN0003600418	SANADETT SICAV	1 219	132 128	133 192	0,07%	1 064
TN0003900164	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	15 577	1 689 877	1 683 578	0,88%	-6 299
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE	6 794	1 000 070	1 014 303	0,53%	14 233
Parts des FCP			1 089 984	1 100 498	0,58%	10 514
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION SEPTIM	9 255	1 004 240	1 015 708	0,53%	11 468
	FCP HELION MONEO	806	85 744	84 790	0,04%	-954
TOTAL			139 186 532	144 202 641	75,67%	5 016 109
Pourcentage par rapport à l'actif					75,54%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :**5.1. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2022 à : **31.829.535** DT et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net	Intérêts courus
	Certificats de dépôt		13 813 469	13 873 689	7,28%	60 220
TNUIC2DJY7D5	CD_BTE_9 000_8.28%_03/10/2022_170J CD_BTK L_5 000_9.40%_01/02/202_10J		8 983 478 4 829 991	8 996 696 4 876 993	4,72% 2,56%	13 218 47 003
	Compte à terme		4 000 000	4 122 357	2,16%	122 357
	BTE_4000_8.51%_20/04/23_365J		4 000 000	4 122 357	2,16%	122 357
	Créances sur opérations de pensions livrées*		7 501 046	7 641 909	4,01%	140 863
	PL_BT_3000_03/10/2022_90J PL_BT_4500_10/10/2022_91J		3 000 712 4 500 334	3 059 466 4 582 442	1,61% 2,40%	58 754 82 109
	Billets de trésorerie		5 929 198	6 191 580	3,25%	262 382
TNMJ98GP6832	BIT_ENDA_4000_9.1%_20/01/2024_1090J BIT_RENE DESCARTES _2000_9.26%_26/10/2022_180J	BTE	4 000 000 1 929 198	4 201 413 1 990 166	2,20% 1,04%	201 413 60 968
	Total		31 243 713	31 829 535	16,70%	585 822
	Pourcentage par rapport à l'actif				16,67%	

1) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 6% Octobre 2023) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 963 titres pour un montant de 1 000 043 dinars au profit de la BT opérée en date du 03/06/2022 pour une durée de 31 jours avec un taux de 7,6%.

2) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 7.2 % Février 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 2 132 titres pour un montant de 1 999 916 dinars au profit de la TSB opérée en date du 06/04/2022 pour une durée de 120 jours avec un taux de 7,51%.

5.2. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Septembre 2022 une valeur comptable de **164.267.909 DT**, soit **86,05%** du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	Total	% Actif
ETAT	0	24 429 516	0	0	0	24 429 516	12,80%
AB	13 703 251	(1) 0	0	0	0	13 703 251	7,18%
ABC	3 076 373	0	0	0	0	3 076 373	1,61%
AIL	0	0	0	0	0	0	0,00%
ATB	474 482	0	0	0	0	474 482	0,25%
ATL	13 136 934	0	0	0	0	13 136 934	6,88%
ATTIJARI BANK	105 523	0	0	0	0	105 523	0,06%
ATTIJARI LEASING	124 377	0	0	0	0	124 377	0,07%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 808 929	0	0	1 808 929	0,95%
BH	4 624 507	0	0	0	0	4 624 507	2,42%
BIAT	6 163 121	0	0	0	0	6 163 121	3,23%
BNA	100 985	0	0	0	0	100 985	0,05%
BTE	1 334 707	0	0	13 873 689	1 990 166	17 198 563	9,01%
BTK	412 221	0	0	0	0	412 221	0,22%
CIL	986 532	0	0	0	0	986 532	0,52%
ENDA	0	0	0	0	4 201 413	4 201 413	2,20%
FCP HELION SEPTIM	0	0	1 015 708	0	0	1 015 708	0,53%
FCP HELION MONEO	0	0	84 790	0	0	84 790	0,04%
HL	13 362 480	0	0	0	0	13 362 480	7,00%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 683 578	0	0	1 683 578	0,88%
ML	0	0	0	0	0	0	0,00%
SANADETT SICAV	0	0	133 192	0	0	133 192	0,07%
STB	6 931 223	0	0	0	0	6 931 223	3,63%
TL	10 367 832	0	0	0	0	10 367 832	5,43%
UIB	1 512 469	0	0	0	0	1 512 469	0,79%
EMP NAT	37 615 610	0	0	0	0	37 615 610	19,70%
TSB SICAV PATRIMOINE	0	0	1 014 303	0	0	1 014 303	0,53%
Total	114 032 625	24 429 516	5 740 500	13 873 689	6 191 580	164 267 909	86,05%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 127 557 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK.

(2) Billets de trésorerie émis par le groupe scolaire RENE DESCARTES et avalisé par BTE

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste au 30/09/2022 égale à : **96.501 DT**, contre : **36.289 DT** au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	96 418	24 743	24 157
Retenues à la source / B.T.A	82	11 546	4 068
Total	96 501	36 289	28 226

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à : **200.333 DT**, contre : **181.096 DT** au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération du dépositaire	8 228	3 740	5 000
Rémunération du distributeur	192 105	177 356	178 060
Total	200 333	181 096	183 060

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à : **114.412 DT**, contre **106.712 DT** au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	18 971	2 077	6 110
Redevances du CMF	15 797	14 513	14 894
Rémunération du PDG	163	3 010	2 124
Rémunération du personnel	10 720	11 367	7 489
Loyer	5 877	4 377	4 755
Etat, taxes et versements assimilés	27 676	20 334	992
Publications et frais divers	7 767	6 085	7 799
Jetons de présence à payer	17 211	14 086	18 812
Dividendes à payer	5 497	6 655	6 587
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	-4 877	-4 817	-3 033

Autres créditeurs (publicité)	9 610	5 101	10 438
Intérêts perçus d'avance	0	23 926	0
Total	114 412	106 712	76 965

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2022, se détaillent ainsi :

AU 30/09/2022

Capital en début de période

Montant	163 370 592
Nombre de titres	1 622 457
Nombre d'actionnaires	661

Souscriptions réalisées

Montant	196 008 621
Nombre de titres émis	1 946 590
Nombre d'actionnaires nouveaux	98

Rachats effectués

Montant	-178 090 647
Nombre de titres rachetés	-1 768 644
Nombre d'actionnaires sortants	-90

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-128 130
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	272 443
Régularisation des sommes non distribuables	1 485
Frais de négociation de titres	0

Capital en fin de période

Montant	181 434 364
Nombre de titres	1 800 403
Nombre d'actionnaires	669

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à : **7.126.918 DT** contre : **4.957.436 DT** pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
<u>Revenus des obligations</u>					
- Intérêts	2 001 741	5 666 495	1 661 477	3 653 185	5 353 849
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>					
- Intérêts des BTA et BTZC	396 310	1 262 213	409 881	1 046 563	1 472 391
<u>Revenus des titres OPCVM</u>					
- Dividendes	0	198 211	0	257 688	257 688
TOTAL	2 398 051	7 126 918	2 071 358	4 957 436	7 083 928

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à : **2.357.696 DT** contre : **3.164.664 DT** pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Intérêts des billets de trésorerie	110 605	281 795	74 418	282 357	356 775
Intérêts des comptes à terme	112 431	358 529	86 908	241 832	328 741
Intérêts des certificats de dépôt	184 880	704 148	206 816	1 399 233	1 763 140
Intérêts des dépôts à vue	96 573	171 238	26 933	153 727	177 300
Revenus des opérations de prises en pension	448 428	841 987	352 937	1 087 514	1 299 250
TOTAL	952 918	2 357 696	748 011	3 164 664	3 925 206

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à : **555.665 DT** contre **496.060 DT** pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Rémunération du dépositaire	2 773	8 227	1 260	3 740	5 000
Rémunération du distributeur	192 105	547 437	177 356	492 320	670 380
TOTAL	194 878	555 665	178 617	496 060	675 380

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à **243.214 DT** contre **212.547 DT** pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Honoraires du commissaire aux comptes	4 600	12 861	4 033	11 967	16 000
Redevances du CMF	48 026	136 857	44 338	123 078	167 591
Rémunération du PDG	3 114	9 239	3 114	9 239	12 353
Rémunération du personnel	3 900	11 571	3 900	11 571	15 471
Etat, taxes et versements assimilés	7 496	25 737	6 016	15 073	22 634
Loyer	378	1 122	378	1 122	1 500
Contribution sociale de solidarité	30	230	0	220	220
Publications et frais divers	2 745	6 814	1 714	5 086	6 800
Jetons de présence	4 726	14 024	4 726	14 024	18 750
Maintenance logiciel BFI	1 785	5 296	1 785	5 296	7 081
Divers publicité (compagne)	5 337	15 838	5 337	15 838	21 176
Autres services extérieurs	0	0	0	32	42
Autres	3 624	3 624	0	0	0
TOTAL	85 760	243 214	75 341	212 547	289 618

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 11,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.